

7 vaccins contre 13 maladies

Calendrier Vaccinal Nouvelle-Calédonie

mise à jour 2017

Age	Vaccinations et tests tuberculiques obligatoires chez les enfants jusqu'à 15 ans
Naissance	<p> BCG</p> <p> Hépatite B : 1^{ère} injection (+ gammaglobulines spécifiques si mère AgHBS+).</p>
2 mois	<p> Diphthérie-Tétanos-Polio-Coqueluche acellulaire-Haemophilus b (1^{ère} injection)  + Hépatite B (2^{ème} injection)</p> <p> Vaccin antipneumococcique conjugué 13-valent : 1^{ère} injection.</p>
4 mois	<p> Diphthérie-Tétanos-Polio-Coqueluche acellulaire-Haemophilus b : 2^{ème} injection.</p> <p> Vaccin antipneumococcique conjugué 13-valent : 2^{ème} injection.</p>
9 mois	 IDR 5 UI *
11 mois	<p> Diphthérie-Tétanos-Polio-Coqueluche acellulaire-Haemophilus b (1^{er} rappel)  + Hépatite B (3^{ème} injection)</p> <p> Vaccin antipneumococcique conjugué 13-valent : rappel.</p>
12 mois	 Rougeole-Oreillons-Rubéole : 1 ^{ère} injection
16 mois	 Rougeole-Oreillons-Rubéole : 2 ^{ème} injection (peut être réalisée dès 1 mois après la 1 ^{ère} injection).
6 ans	<p> IDR 5 UI * - en fonction du contexte épidémiologique.</p> <p> Diphthérie-Tétanos-Polio-Coqueluche acellulaire : 2^{ème} rappel.</p>
11 ans	<p> diphthérie***-Tétanos-Polio-coqueluche acellulaire*** : 3^{ème} rappel.</p> <p> Papillomavirus** : vaccination des jeunes filles (2 injections). Rattrapage jusqu'à 14 ans inclus (2 ou 3 injections).</p>
25 ans	 diphthérie***-Tétanos-Polio-coqueluche acellulaire*** : 4 ^{ème} rappel.
45 ans	 diphthérie***-Tétanos-Polio : 5 ^{ème} rappel.
65 ans	 diphthérie***-Tétanos-Polio : 6 ^{ème} rappel. <i>Puis rappel tous les 10 ans.</i>

Rougeole-Oreillons-Rubéole Après l'accouchement pour les patientes non immunisées.

Grippe Le vaccin est fortement recommandé tous les ans pour les personnes à risque et/ou âgées de 65 ans et plus. (Prise en charge à 100% par les organismes de protection sociale).

Hépatite B Les enfants et adolescents qui ne l'ont pas été dès la naissance doivent être vaccinés. Les rappels ultérieurs ne sont indiqués que dans le cadre des dispositions de la délibération n° 64/CP du 19 avril 2017.

Coqueluche Rappel fortement recommandé chez les adultes en contact avec les nouveaux-nés et les nourrissons trop jeunes pour avoir reçu les 3 doses de ce vaccin, si précédent rappel antérieur à 10 ans ou plus.

* IDR 5UI: Intradermo réaction à la tuberculine

** Vaccinations fortement recommandées, prises en charge à 100% par les organismes de protection sociale.

*** Concentration réduite.

IMPORTANT : en cas de non respect du calendrier vaccinal, un rattrapage doit être réalisé dans les meilleurs délais.